



Maison  
de services  
au public



FINANCES PUBLIQUES

**Un agent des impôts vient à votre rencontre afin de  
traiter les questions relatives à votre déclaration  
des revenus 2019**

impots.gouv.fr  
Déclaration de revenus en ligne

Quoi de neuf en 2017 ? Première déclaration ? Calendrier Avantages Autres services



DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE

L'impôt s'adapte à votre vie

impots.gouv.fr

▶ Je déclare en ligne

Pour déclarer, vous avez uniquement besoin de votre numéro fiscal et du mot de passe que vous avez créé. Si vous les avez oubliés, une procédure de récupération vous est proposée sur l'écran de connexion.

**Permanence le  
15 mai 2019  
de 9h à 17h**

e mot de  
nécessaires pour

Déclarer, c'est aussi sur mobile

L'application «impots.gouv» est téléchargeable gratuitement sur Google Play, App Store ou Windows store.

**Prenez rendez-vous  
auprès de la MSAP  
04 68 79 87 01**